



Pour publication immédiate
N° 38-17-18

De moins en moins d'élèves quittent la Commission scolaire des Draveurs sans diplôme ni qualification!

Gatineau, le 6 décembre 2017 – Selon les dernières données disponibles, le taux de décrochage sans diplôme ni qualification des élèves de la Commission scolaire des Draveurs est passé de 22,8% en 2011 à 15,4% en 2015! Cette baisse notoire du taux d'abandon scolaire est largement attribuable aux nombreuses stratégies qui ont été mises de l'avant par la commission scolaire et ses partenaires dans le but d'amener les élèves à persévérer à l'école.

Entre autres choses, les divers intervenants de la Commission scolaire des Draveurs travaillent de plus en plus en communauté d'apprentissage professionnelle (CAP). Par ailleurs, le suivi des unités de diplomation des élèves du secondaire, l'arrimage des méthodes pédagogiques entre le 3^e cycle du primaire et le 1^{er} cycle du secondaire, la collaboration accrue entre les intervenants des écoles secondaires et ceux du Centre d'éducation des adultes des Draveurs et du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais ne sont que quelques-uns des éléments qui rendent compte de la baisse de 7,4 points de pourcentage des taux de décrochage de l'organisation.

La Commission scolaire des Draveurs a aussi développé des partenariats plus étroits avec plusieurs organismes qui contribuent directement à la réussite de ses élèves. À titre d'exemples, mentionnons la Table Éducation Outaouais (TÉO) qui œuvre à la promotion et à la prolifération de projets favorisant la persévérance scolaire des élèves de la région, ainsi que l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) qui offre des formations sur mesure aux parents des enfants aux prises avec des problèmes d'apprentissage particuliers. La commission scolaire travaille aussi en étroite collaboration avec le Centre intégré de santé et de service sociaux de l'Outaouais (CISSO) dans le but d'offrir les meilleurs services possibles à ses élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Il en va de même en ce qui a trait au Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) et à celui de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui supportent les intervenants scolaires dans l'instauration et la préservation d'environnements sains et sécuritaires, conformément à la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

Les parents des élèves sont aussi des acteurs essentiels et des partenaires de premier plan aux yeux de la Commission scolaire des Draveurs. À cet égard, en 2014, un forum avait été orchestré avec des représentants des parents provenant de l'ensemble du territoire de la commission scolaire dans le but d'évaluer comment cette dernière pourrait les impliquer davantage dans la poursuite de son premier objectif, à savoir celui de la réussite de ses élèves.

Il importe cependant de souligner que toutes les nouvelles stratégies entreprises par le personnel de la commission scolaire et ses partenaires dans le but d'accroître la persévérance scolaire seraient demeurées vaines sans la précieuse implication des principaux intéressés. En effet, en répondant positivement aux multiples efforts déployés par la commission scolaire et ses partenaires, les quelque 19 000 élèves qui incarnent la raison d'être de notre belle organisation ont largement contribué à ses plus récents succès.

Bref, la Commission scolaire des Draveurs souhaite informer la population qu'elle est fière de son personnel, de ses élèves, de leurs parents et de tous ses partenaires. Elle les remercie pour leur ténacité et leur détermination et elle s'empresse d'ajouter que ce n'est ici qu'un début. En effet, au cours des prochaines années, elle continuera d'innover dans le but d'accroître ses taux de diplomation et de qualification, et ce, dans le meilleur intérêt des élèves qui lui sont confiés!

-30-

Renseignements : Patrick Courville
Secrétaire général
Tél. : 819 663-9221, poste 12101
Courriel : patrickcourville@csdraveurs.qc.ca